



Compte rendu du groupe de travail Activités de loisirs

lundi 28 juin 2010 sur les sites Natura 2000

ZSC FR5300016 : ANSE DE GOULVEN ET DUNES DE KEREMMA

ZPS FR5312003 : BAIE DE GOULVEN

Personnes présentes :

Mme Irène ROCCHI, Adjoint au Maire de Plouescat,
M François ANDRE, Maire de Tréfléz et vice président de la CCBK,
M Pierre PHELEP, Adjoint au Maire de Plounéour-Trez,
M Jean Pierre ROUE, Adjoint au Maire de Plounevez-Lochrist,
M Patrick LAGATHU, Trésorier de l'association APELTPL,
M Jean Claude KERDRAON, association Vivons la baie de Goulven,
M Jean Jacques PHELEP, association Vivons la baie de Goulven,
M Marcel PELLEAU, Plaisanciers de Plounéour-Trez APPTZ,
M Olivier FAISANT, Comité Départemental du Tourisme,
M Marijke KERBOURC'H, Bretagne Vivante,
M Alan ROZEC, Ecole de Kit surf de Keremma,
M Thomas COLLOC, Centre nautique de Plouescat,
M Pascal BENARD, Nautisme en Finistère,
Mme Dorothée LEGAL, Pays de Morlaix,
M Nicolas DAVIAU, Chargé de mission Natura 2000.

Personnes excusées :

Mme Françoise BONTEMPS, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).
M Emmanuel MICHALOWSKI, DREAL Bretagne,
M Jean Marie COCHET, LPO,
M BOSSIERE, Syndicat de l'HORN,
M Denis SEDE, DDAM,

Objet de la réunion :

Présentation et validation des mesures de gestion Natura 2000.

Présentation de l'historique de l'élaboration du document d'objectifs:

Les groupes de travail s'étaient réunis en mai et juin 2009. Depuis, à la demande des participants des réunions ont été réalisées par activité ou par thématique : le kite surf, la pêche à la palangre, le char à voile, la plaisance, la gestion et la canalisation du public.

Le document d'objectifs devrait être validé en comité de pilotage en septembre 2010.

Synthèse de l'état des lieux et du diagnostic :

Les habitats :

La cartographie des habitats est désormais complète à l'échelle de la ZSC qui compte 25 habitats de la directive Habitats, faune, flore. Un étude pour compléter l'inventaire des espèces est en cours et sera rendue fin 2010.

Par manque de référentiel et d'étude, l'état de conservation est évalué uniquement pour les habitats terrestres qui ne représentent que 5% du site. Les principales causes de dégradation de ces habitats sont le piétinement (piéton, vélos, chevaux et véhicule à moteur) et l'enfrichement des zones humides de l'arrière dune.

A noter que 60% des habitats terrestres sont en bon état de conservation.

Les oiseaux :

163 espèces d'oiseaux ont été recensées dans les différents inventaires. 42 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, elles doivent bénéficier de mesures de conservation de leurs habitats.

Une cartographie des enjeux pour la conservation des oiseaux est proposée :

Secteur à enjeu « oiseaux » qualifié de fort :

Zones incluant les effectifs d'oiseaux les plus importants en hivernage et en migration, fréquentées par un grands nombre d'espèces entre la marée haute et la marée basse, sites de nidification, secteurs sensibles aux dérangements.

Secteur à enjeu « oiseaux » qualifié de moyen :

Zones incluant d'importants effectifs d'oiseaux en hivernage et en migration, entre la marée haute et la marée basse, secteurs moins sensibles aux dérangements vis-à-vis des activités qui s'y déroulent (pêche à pied et plaisance).

Secteur à enjeu « oiseaux » qualifié de faible :

Zones de reposoirs et de nidification d'oiseaux marins dont les habitats sont également bien représentés en dehors du site Natura 2000.

Les objectifs de développement durable :

Les objectifs de développement durable restent inchangés depuis le comité de pilotage du 2 juillet 2009.

La gestion contractuelle : contrat et charte Natura 2000 :

Cf diapositives sur les contrats et les chartes Natura 2000.

Propositions de mesures de gestion :

Cf diapositives sur les mesures de gestion.

Discussions et remarques :

M ROZEC précise que la communication auprès des pratiquants sur les zones de pratique a commencé.

Dans l'attente de pouvoir financer des panneaux et un balisage lorsque le document d'objectifs sera validé, des panneaux d'information seront posés provisoirement en lien avec l'association kite surf 29 et l'école de keremma

Un drapeau sera également installé sur la Flèche de Penn ar C'hleuz pour matérialiser la fin de la zone de kite.

M KERDRAON demande pour la sécurité des pratiquants que la zone de palangres apparaisse sur le zonage kite surf de la Sablière.

M ANDRE demande qu'il ne soit pas mentionné « zone de baignade » sur les panneaux d'affichage car la baignade n'est pas surveillée.

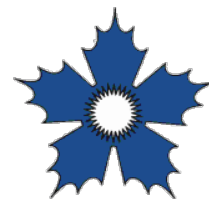
Les membres du groupe de travail s'accordent sur le fait que de nombreux dérangements sont liés à la présence de chiens dans les zones les plus sensibles.

Document d'objectifs Natura 2000
ZPS Baie de Goulven et
ZSC Anse de Goulven et dunes de Keremma



GROUPE DE TRAVAIL ACTIVITES DE LOISIRS

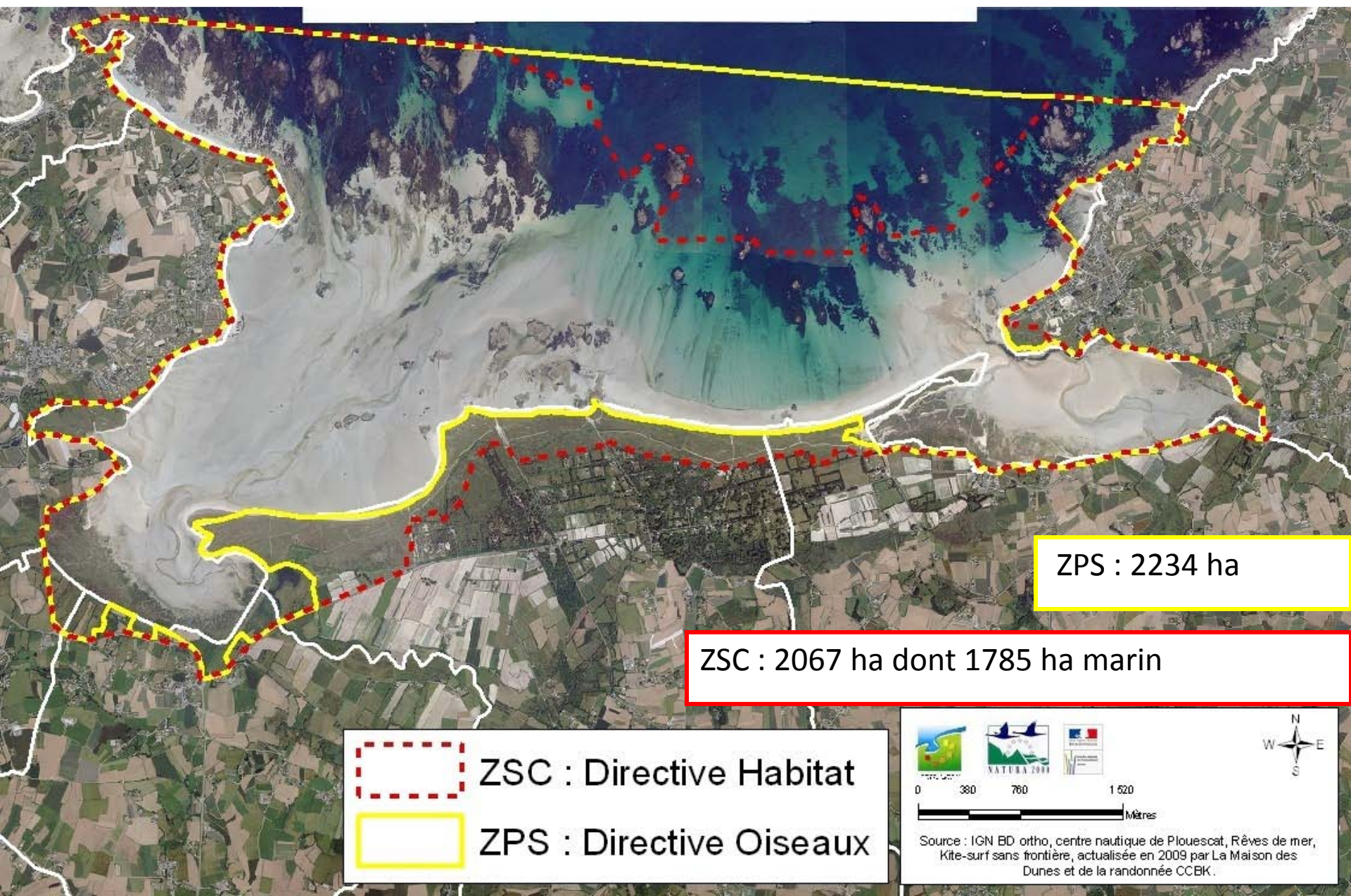
29 JUIN 2010



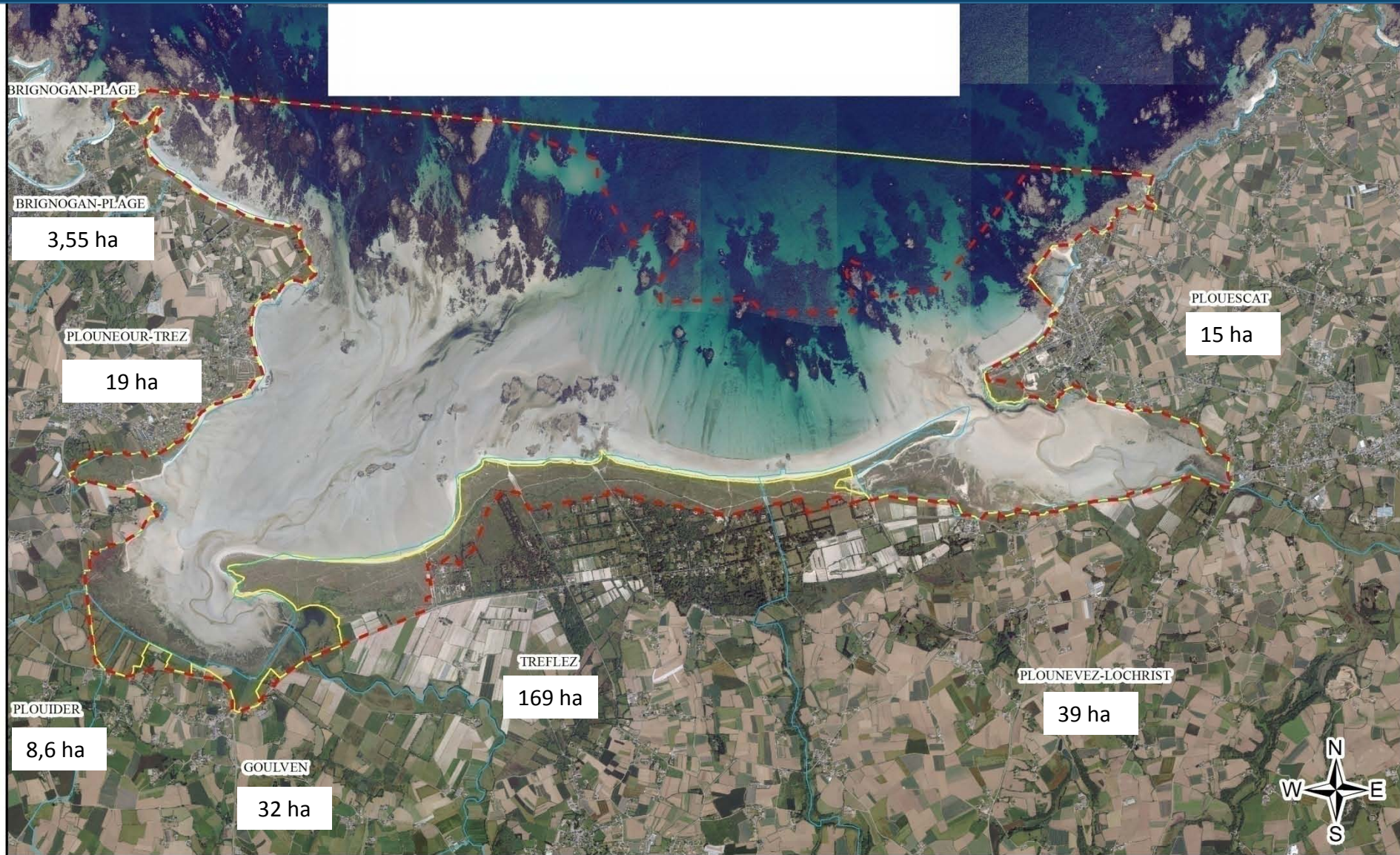
Présentation

- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Synthèse état des lieux/diagnostic
 - Habitats
 - Oiseaux
- Les objectifs de développement durable
- Gestion contractuelle : contrat/ charte Natura 2000
- Propositions de mesures de gestion

Le site ZPS « Baie de Goulven » et ZSC « Anse de Goulven et dunes de Keremma »



LES COMMUNES



Légende

- ZSC
- zps

Périmètre Natura 2000 ZSC : Anse de Goulven et dunes de Keremma et
ZPS : Baie de Goulven

0 335 670 1 340 2 010

Mètres

Communauté de communes de Baie du Kernic
Maison des dunes et de la randonnée
Avril 2009

Source: IGN et DIREN Bretagne



Historique de l'élaboration du DOCOB

Désignation des sites par arrêtés ministériels :

- 3 mars 2006 pour la Zone de Protection Spéciale (oiseaux) « Baie de Goulven »
- 4 mai 2007 pour la Zone Spéciale de Conservation (habitat) « Anse de Goulven et dunes de Keremma »

Comités de pilotage :

- 26 septembre 2008 : premier comité de pilotage (COPIL 1) et constitution de 4 groupes de travail
- 2 juillet 2009 COPIL 2 : validation du diagnostic et des objectifs de gestion
- COPIL 3 : Validation du docob à prévoir en Septembre 2010

Groupes de travail :

- 20 mai 2009 : groupe de travail habitats, faune, flore
- 9 juin 2009 : groupe activités de loisirs
- 11 juin 2009 : groupe activités socio-économiques et urbanisme
- 18 juin 2009 : groupe information communication

Historique de l'élaboration du DOCOB

Réunions publiques :

- Plounevez-Lochrist
- Plounéour-Trez
- Tréfléz

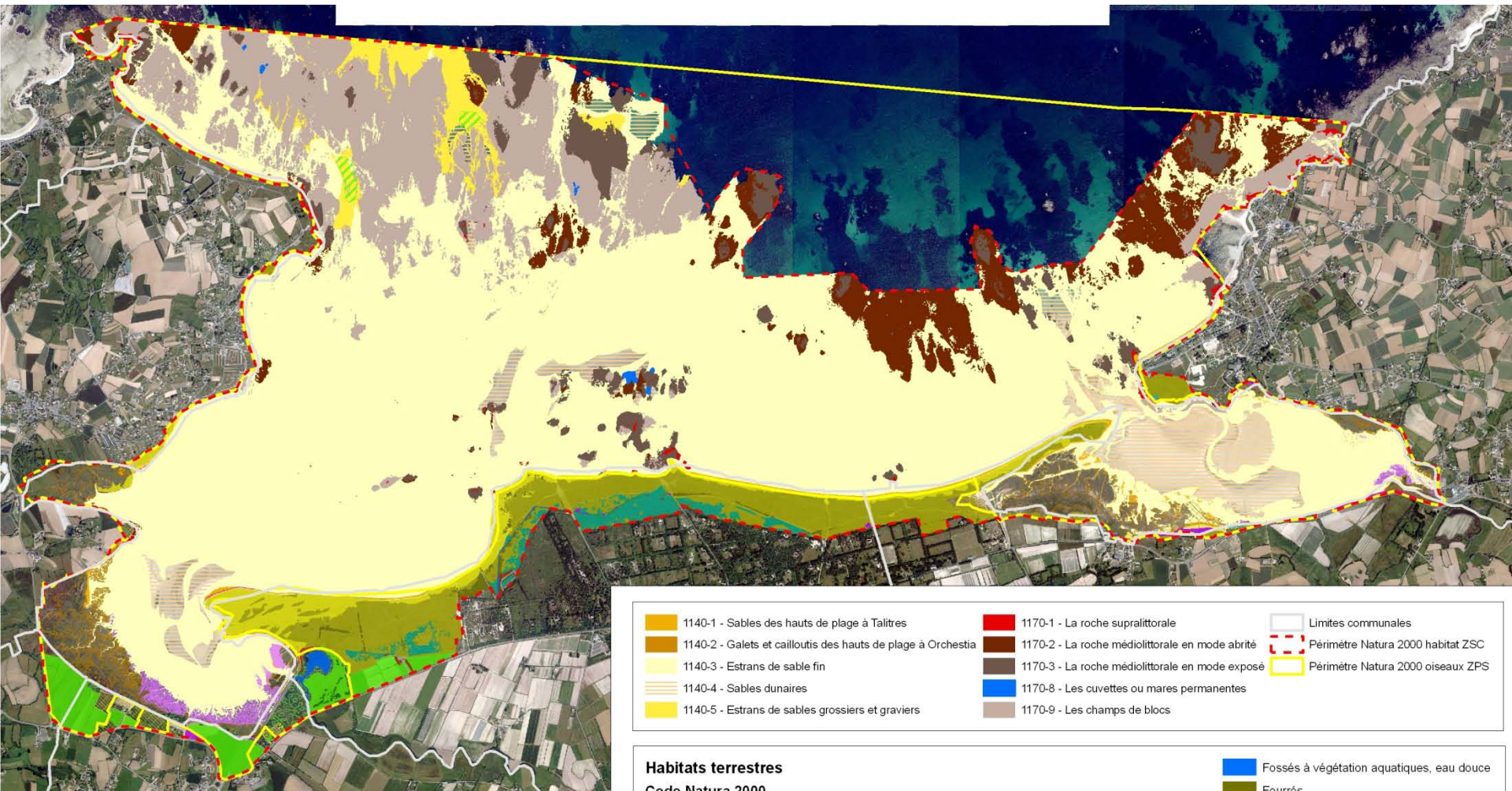


Réunions de travail par activité ou par thème:

- Kite surf 29 et école de kite surf de keremma (4 réunions)
- Pêcheurs à la palangre de la baie de Goulven (4 réunions)
- Rêves de mer (1 réunion)
- Plaisanciers Tréfléz et Plounevez-lochrist (1 réunion)
- Gestion et canalisation du public (1 réunion)

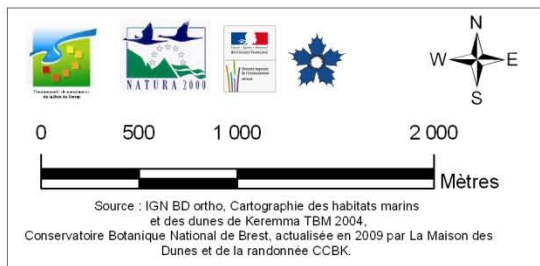
Présentation

- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Synthèse état des lieux/diagnostic
 - Habitats
 - Oiseaux
- Les objectifs de développement durable
- Gestion contractuelle : contrat / charte Natura 2000
- Propositions de mesures de gestion


























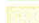
	1140-1 - Sables des hauts de plage à Talitres		1170-1 - La roche supralittorale		Limites communales
	1140-2 - Galets et cailloutis des hauts de plage à Orchestia		1170-2 - La roche médiolittorale en mode abrité		Périmètre Natura 2000 habitat ZSC
	1140-3 - Estrans de sable fin		1170-3 - La roche médiolittorale en mode exposé		Périmètre Natura 2000 oiseaux ZPS
	1140-4 - Sables dunaires		1170-8 - Les cuvettes ou mares permanentes		
	1140-5 - Estrans de sables grossiers et graviers		1170-9 - Les champs de blocs		

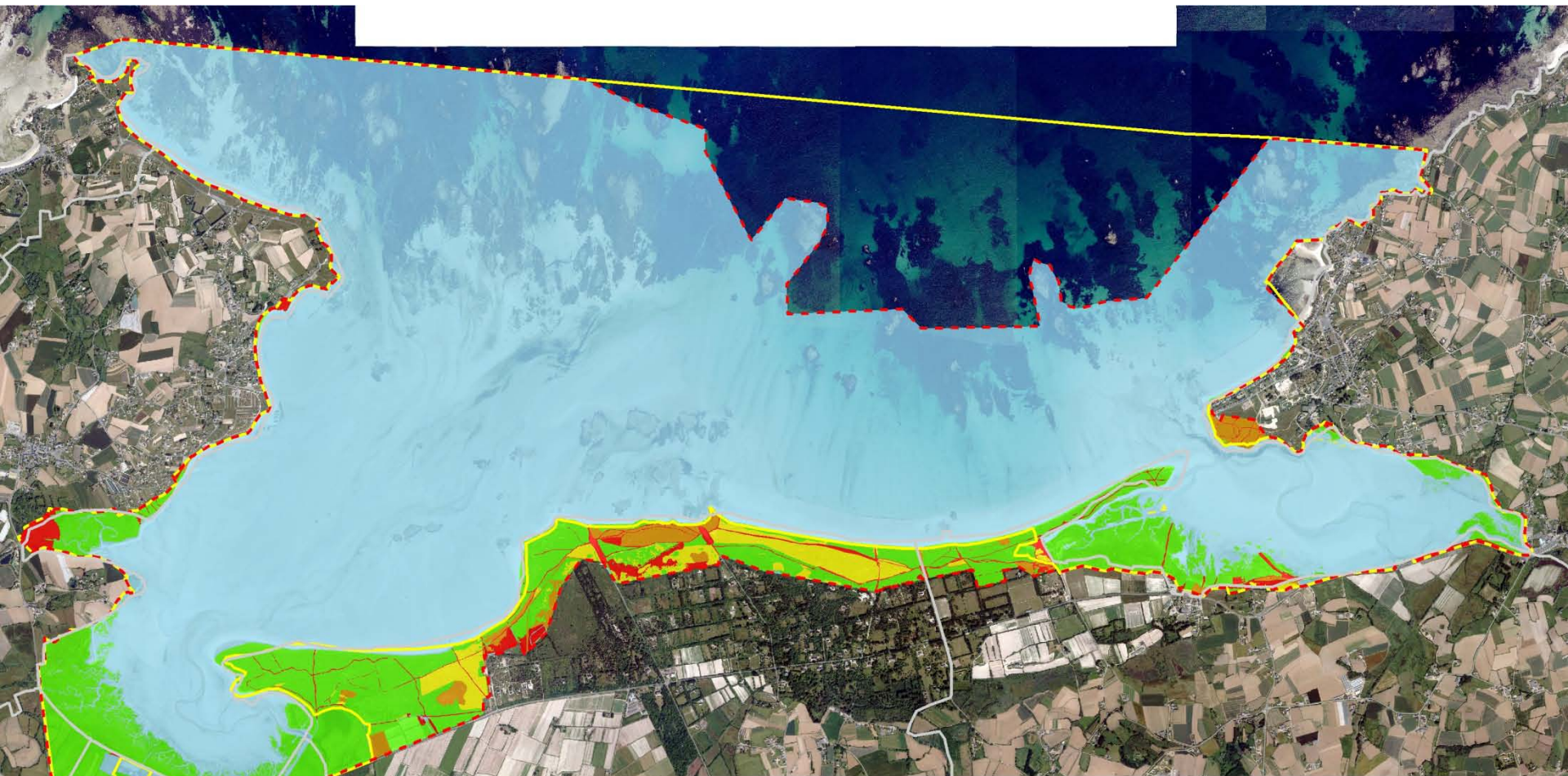
CARTOGRAPHIE SIMPLIFIEE DES HABITATS



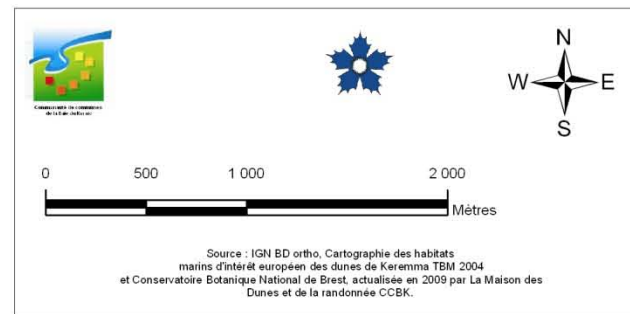
Habitats terrestres

Code Natura 2000

	1210-1: Végétation annuelle des laines de mer sur substrat sableux à vaseux		Fossés à végétation aquatiques, eau douce
	1230-1: Végétation des fissures des rochers eu-atlantique à nord-atlantique		Fourrés
	1310-1, 2: Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des bas et hauts niveaux		Friches nitrophiles et rudérales
	1310-1: Spartine Anglaise et Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles		Pelouse mésophile arrière-dunaire
	1330-1,2,3,5: Prés salés atlantiques		Prairies de fauche ou de pâture
	1330-2: Spartine Anglaise et Prés salés atlantiques		Roselière à phragmite hors schorre
	2110-1: Dunes mobiles embryonnaires atlantiques		Zone agricole bordant l'espace littoral
	2120-1: Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria subsp. Arenaria des côtes atlantiques		Zone boisée de feuillus
	2130-1: Dunes grises de la mer du Nord et de la Manche		Zone boisée de résineux
	2190: Dépressions humides intradunales		Zones en déprises agricoles à confirmer
	6430: Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaies		Zones urbaines, routes
			Zosteria marina
			cultures



CARTOGRAPHIE DU NIVEAU DE DEGRADATION DES HABITATS

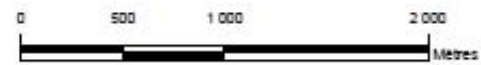




CARTOGRAPHIE DU TYPE DE DEGRADATION DES HABITATS

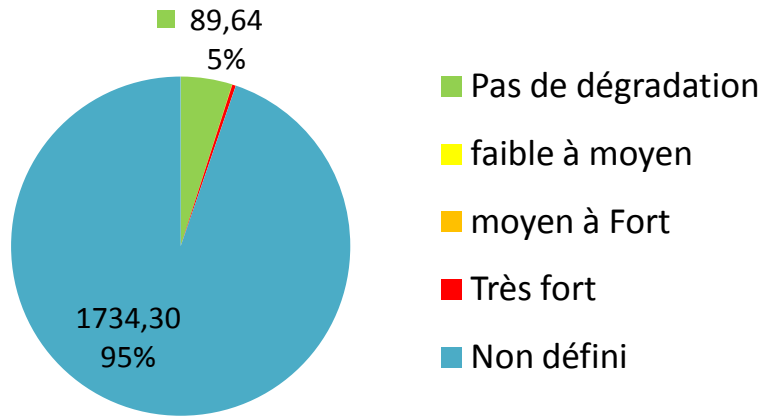
Types de dégradations des habitats

- non défini
- pas de dégradation
- piétinements
- apports azotés
- enrichissement
- surpaturage

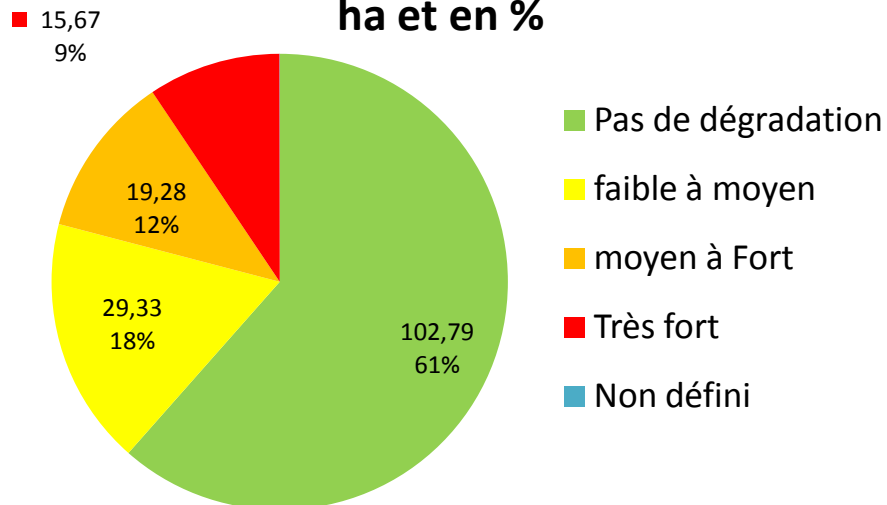


Source : IGN BD ortho, Cartographie des habitats
 maîtres d'intérêt européen des dunes de Karémont TDM 2004
 et Conservatoire Botanique National de Brest, actualisés en 2008 par La Maison des
 Dunes et de la randonnée CCBC.

Niveau de dégradation des habitats marins en ha et en %



Niveau de dégradation des habitats Natura 2000 terrestres (hors DPM) en ha et en %



Mauvais état : piétinement

Bon état



OISEAUX DE LA BAIE DE GOULVEN

Quelques chiffres :

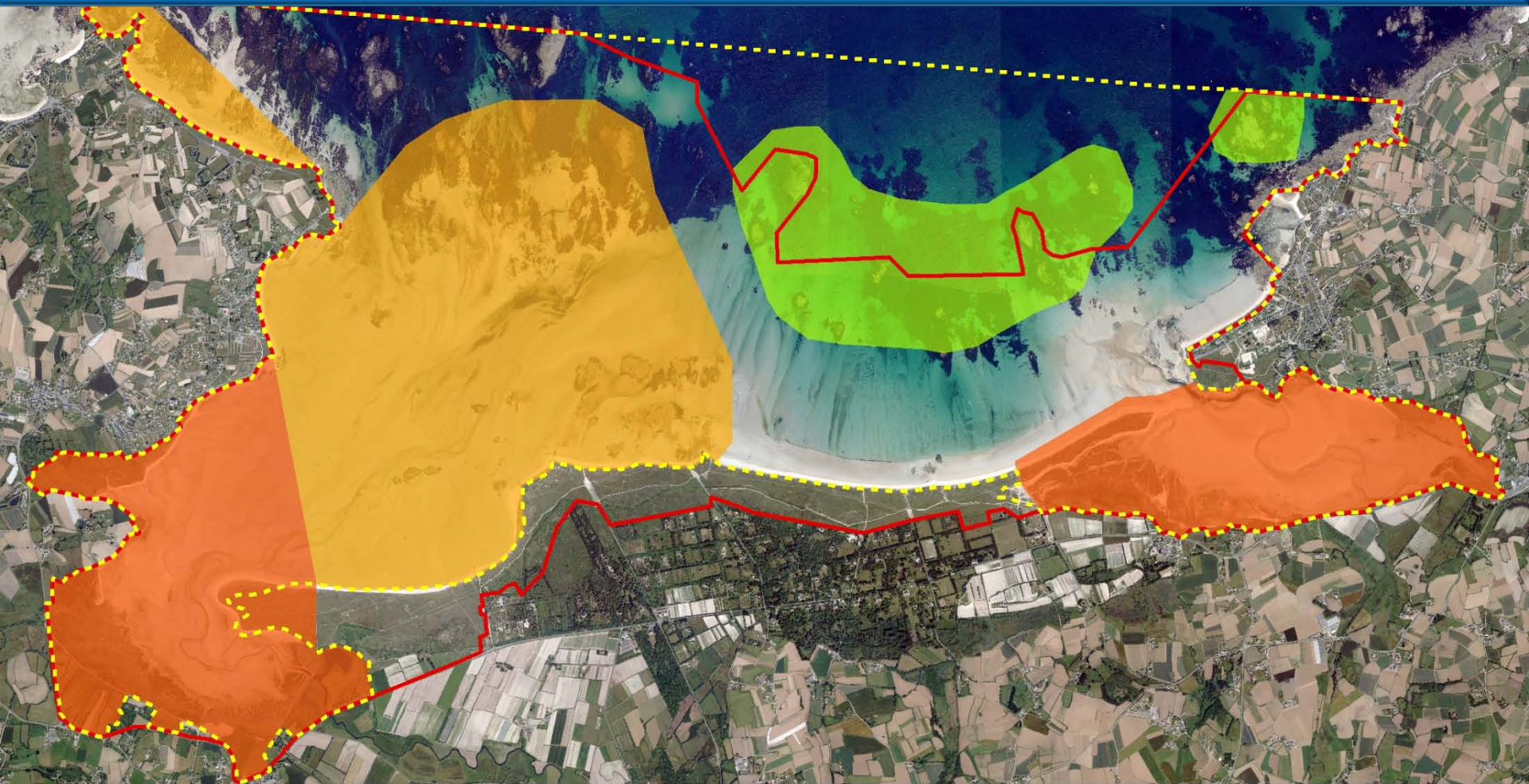
- 163 espèces dans la baie et sur les dunes
- 42 espèces de l'annexe I de la directive oiseaux (doivent bénéficier de mesures de conservation de leurs habitats)



Travail réalisé :

- comprendre le rôle de la baie pour les oiseaux (alimentation, reposoirs, migration/hivernage/nidification)
- localiser les oiseaux (période été/hiver, marée haute/basse, coef...)
- comprendre les interactions habitats/hommes/oiseaux
- définir les secteurs à enjeu et les mesures de conservation






CARTE DES ENJEUX OISEAUX



**Carte des secteurs
et de l'enjeu pour la
conservation des oiseaux
du site Natura 2000**

Oiseaux

Enjeu

-  secteur à enjeu oiseaux fort
-  secteur à enjeu oiseaux moyen
-  secteur à enjeu oiseaux faible
-  Zone de Protection Spéciale Oiseaux
-  Zone Spéciale de Conservation Habitats, faune flore



0 500 1 000 2 000

Mètres

Source : IGN BD ortho, Maison des
Dunes et de la randonnée CCBK 2010.

Présentation

- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Synthèse état des lieux/diagnostic
 - Habitats
 - Oiseaux
- Les objectifs de développement durable
- Gestion contractuelle : contrat / charte Natura 2000
- Propositions de mesures de gestion

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité (1)	Type d'objectifs			
				Protéger	Entretien	Restaurer	Communiquer
I. Habitats et espèces d'intérêt communautaire de la ZSC	A	Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces dans la Zone Spéciale de Conservation	**	×	×	×	×
II. Oiseaux de la ZPS	B	Maintenir, rétablir le bon état de conservation des oiseaux, de leurs habitats et des sites de nidifications dans la Zone de Protection Spéciale	***	×	×		×
III. Objectifs transversaux	C	Communiquer et sensibiliser le public et les usagers	***				×
	D	Evaluer et mettre en œuvre le document d'objectifs	***	×	×	×	×
	E	Maintenir voire restaurer la dynamique hydro-sédimentaire de la Baie.	*			×	×

Présentation

- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Synthèse état des lieux/diagnostic
 - Habitats
 - Oiseaux
- Les objectifs de développement durable
- Gestion contractuelle : contrat / charte Natura 2000
- Propositions de mesures de gestion

NATURA 2000 : GESTION CONTRACTUELLE

« Pour l'application du document d'objectifs, les titulaires **de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site NATUTA 2000 peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés "contrats Natura 2000"** »

CONTRAT NATURA 2000 :

- Engagements rémunérés pour le maintien et/ou le rétablissement d'un habitat, d'une espèce ou d'un habitat d'espèce.
- Engagements non rémunérés, indicateurs de suivi, modalités de contrôles.
- Pour qui? => propriétaire ou gestionnaire public ou privé
- Durée : 5 ans
- Financement à 100% (sur factures) par l'état et l'Europe.
- Exonération de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties



SURFACE AGRICOLE : MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

- Idem contrat, financement tient compte de la valorisation des produits (production de foin...), financement par ha/5ans.

NATURA 2000 : GESTION CONTRACTUELLE

CHARTRE NATURA 2000 :

- Engagements non rémunérés pour le maintien ou la mise en place de **bonnes pratiques**.
- Recommandations.
- Indicateurs de suivi.
- Modalités de contrôles
- Exonération de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties



Présentation

- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Synthèse état des lieux/diagnostic
 - Habitats
 - Oiseaux
- Les objectifs de développement durable
- Gestion contractuelle : contrat / charte Natura 2000
- Propositions de mesures de gestion

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Assurer la compatibilité des activités de loisirs avec la conservation des habitats et des espèces

Mesure :

Gérer le cheminement du public et la circulation motorisée en dehors des aménagements et des sentiers prévus

- canaliser le public et les véhicules
- pose de ganivelles, plots, barrières
- amélioration de la signalétique



PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Gestion conservatoire des habitats et des habitats d'espèces

Mesure :

Gérer les dépressions humides en faveur du liparis de loesel

- Eviter l'enfrichement
- Entretien par fauche ou pâturage
- création de fosses,
- Etrépage



PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Gestion conservatoire des habitats et des habitats d'espèces

Mesure :

Supprimer les espèces invasives

- chantier d'arrachage manuel ou mécanisé
- cartographie communale
- formation des agents communaux



PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Gestion conservatoire des habitats et des habitats d'espèces

Mesure :






Gérer les habitats par fauche et/ou pâturage extensif

➤ Mesures agri-environnementales

« prairies » en SAU

➤ travaux de fauche pour rétablir un habitat



	surface non agricole : autres utilisations
	surface agricole : herbe
	surface agricole : maïs
	Périmètre ZSC
	Périmètre ZPS

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Gestion conservatoire des habitats et des habitats d'espèces

Mesure :

Gérer et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides en faveur des espèces

- création de mares, entretien fossé antichar
- gestion prairie/roselière/étang de Goulven
- étude scientifique en cours



PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Gestion conservatoire des habitats et des habitats d'espèces

Mesure :

Aménager les gîtes à chauves-souris

- travaux d'amélioration de la capacité d'accueil.
- Etude scientifique en cours G.M.B

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des habitats et des espèces de la ZSC

Objectif :

Assurer la compatibilité du ramassage du goémon avec la conservation des habitats et des espèces

Mesure :

Restaurer la laisse de mer

- définir des zones de non ramassage avec les communes et les agriculteurs.
- définir les moyens de ramassage (la fourche mécanique plutôt que le godet...)
- Charte Natura 2000



PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, rétablir le bon état de conservation des oiseaux de leurs habitats et des sites de nidification

Objectifs :

Conserver les habitats fonctionnels des oiseaux

Assurer la compatibilité des activités de loisirs avec la conservation des oiseaux



Mesures :

Définir des zones de quiétude

Mettre en défens les sites de nidifications

Définir avec les usagers des zones et des périodes de pratiques pour limiter le dérangement

- charte Natura 2000 par activité.
- pose de clôture autour des nids...
- panneaux d'information
- gardiennage et sensibilisation du public

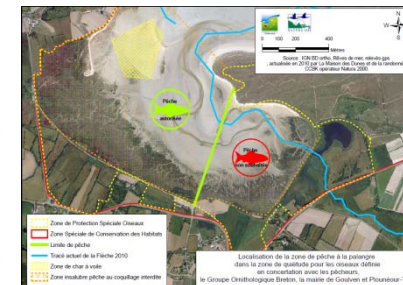
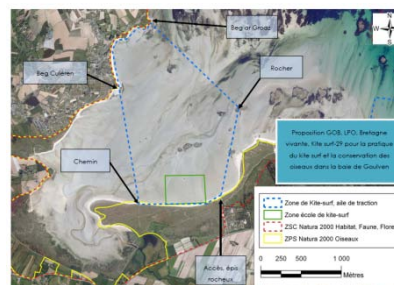


CE CORDON DUNAIRE EST UNE ZONE DE REPRODUCTION DU GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

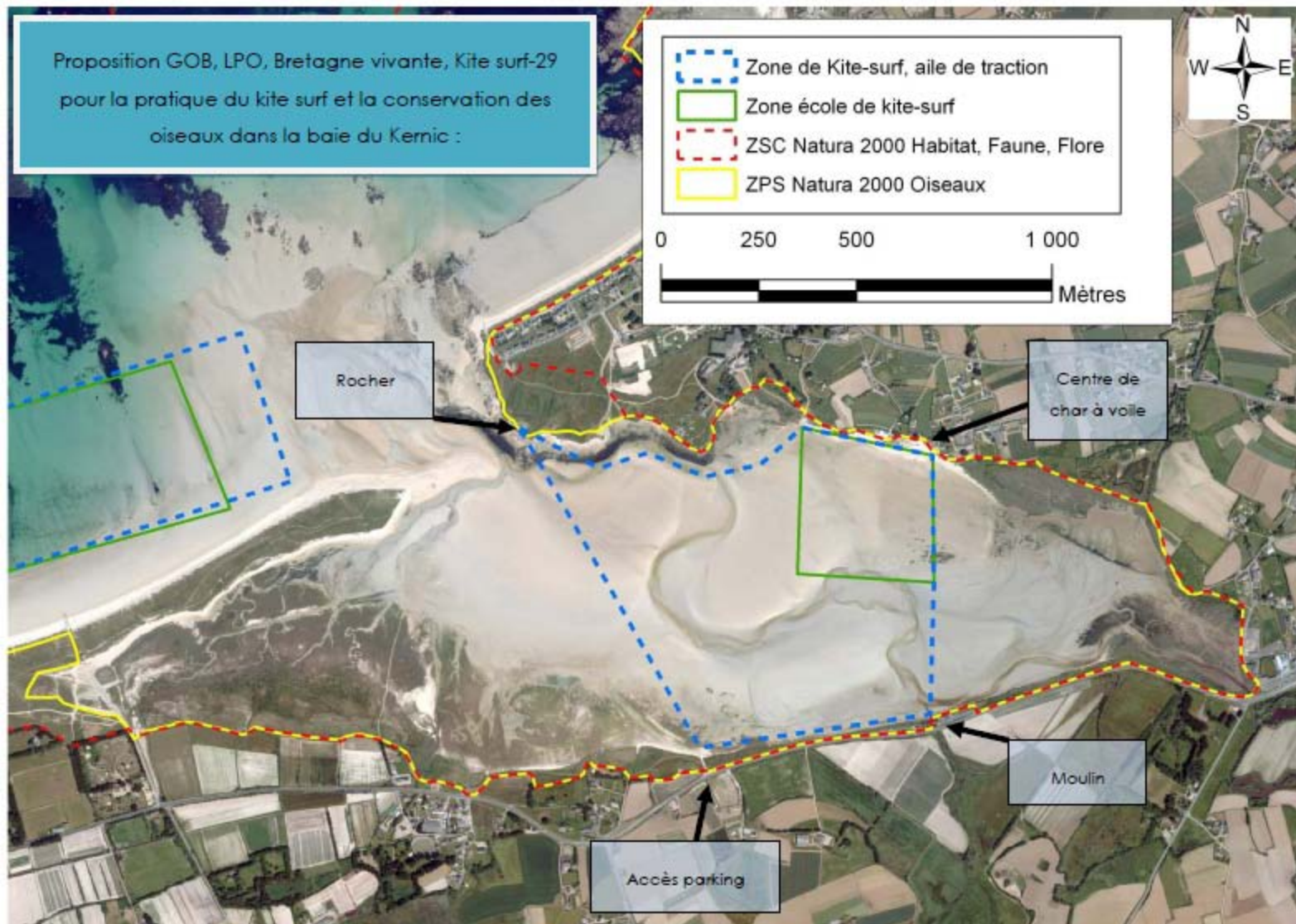
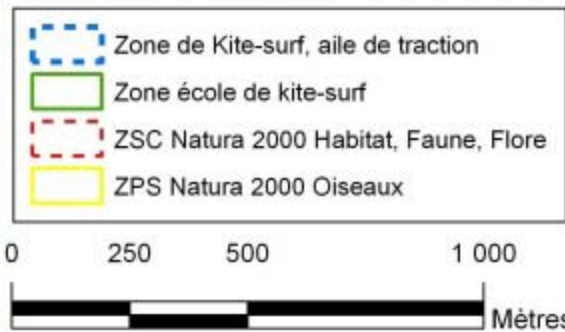


Cette espèce, autrefois abondante sur notre littoral s'est aujourd'hui énormément raréfiée. En respectant les enclos durant la nidification, vous participez à la préservation des derniers couples.

NOUS VOUS REMERCIONS DE TENIR VOTRE CHIEN EN LAISSE ET DE NE PAS PENETRER DANS LA ZONE BALISEE




Proposition GOB, LPO, Bretagne vivante, Kite surf-29
pour la pratique du kite surf et la conservation des
oiseaux dans la baie du Kernic :



Proposition GOB, LPO, Bretagne vivante, Kite surf-29
pour la pratique du kite surf et la conservation des
oiseaux entre Enez vihan et Odé vraz :

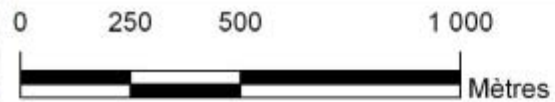


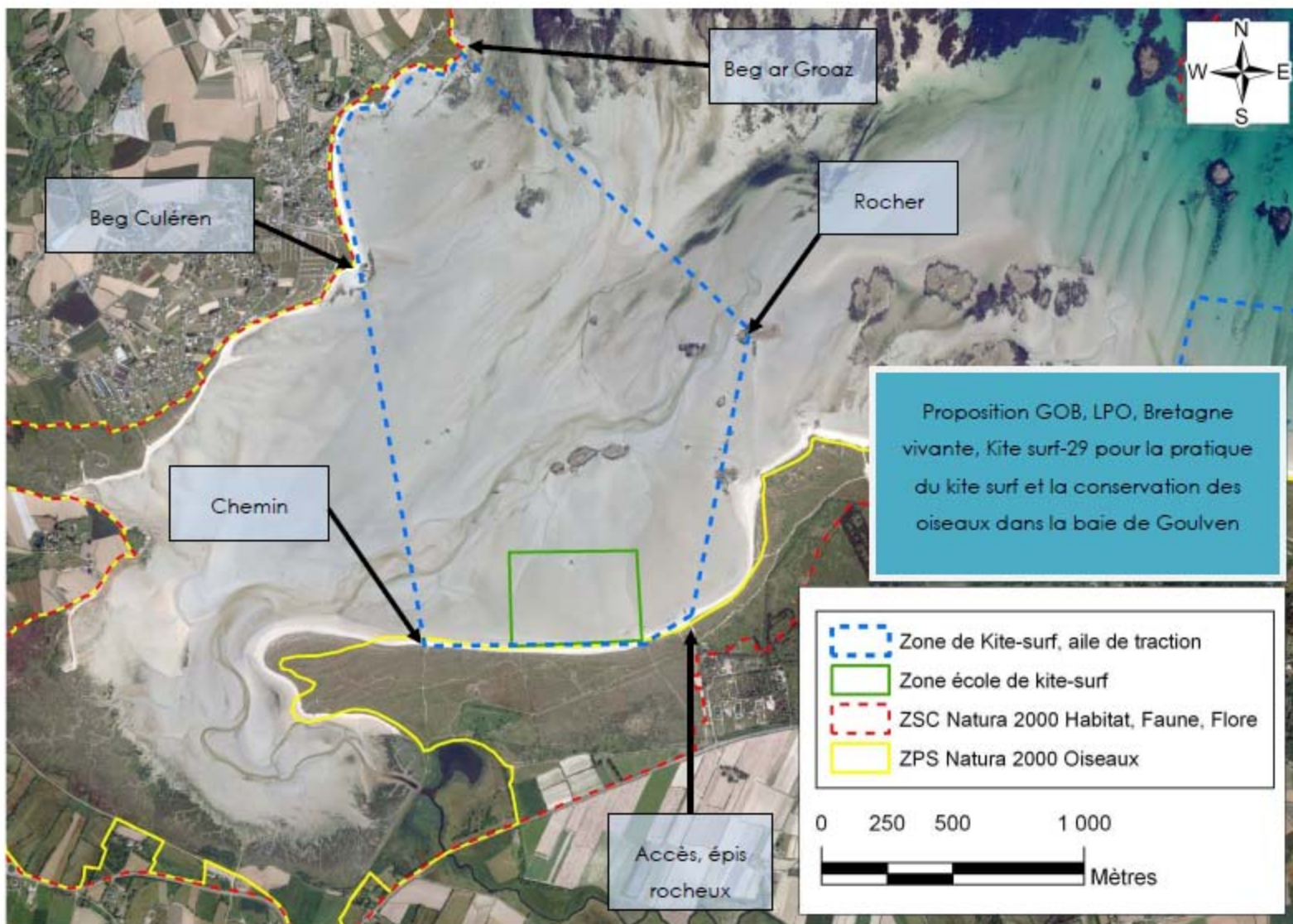
 Zone de Kite-surf, aile de traction

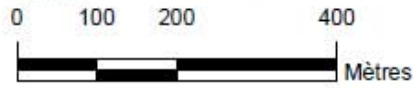
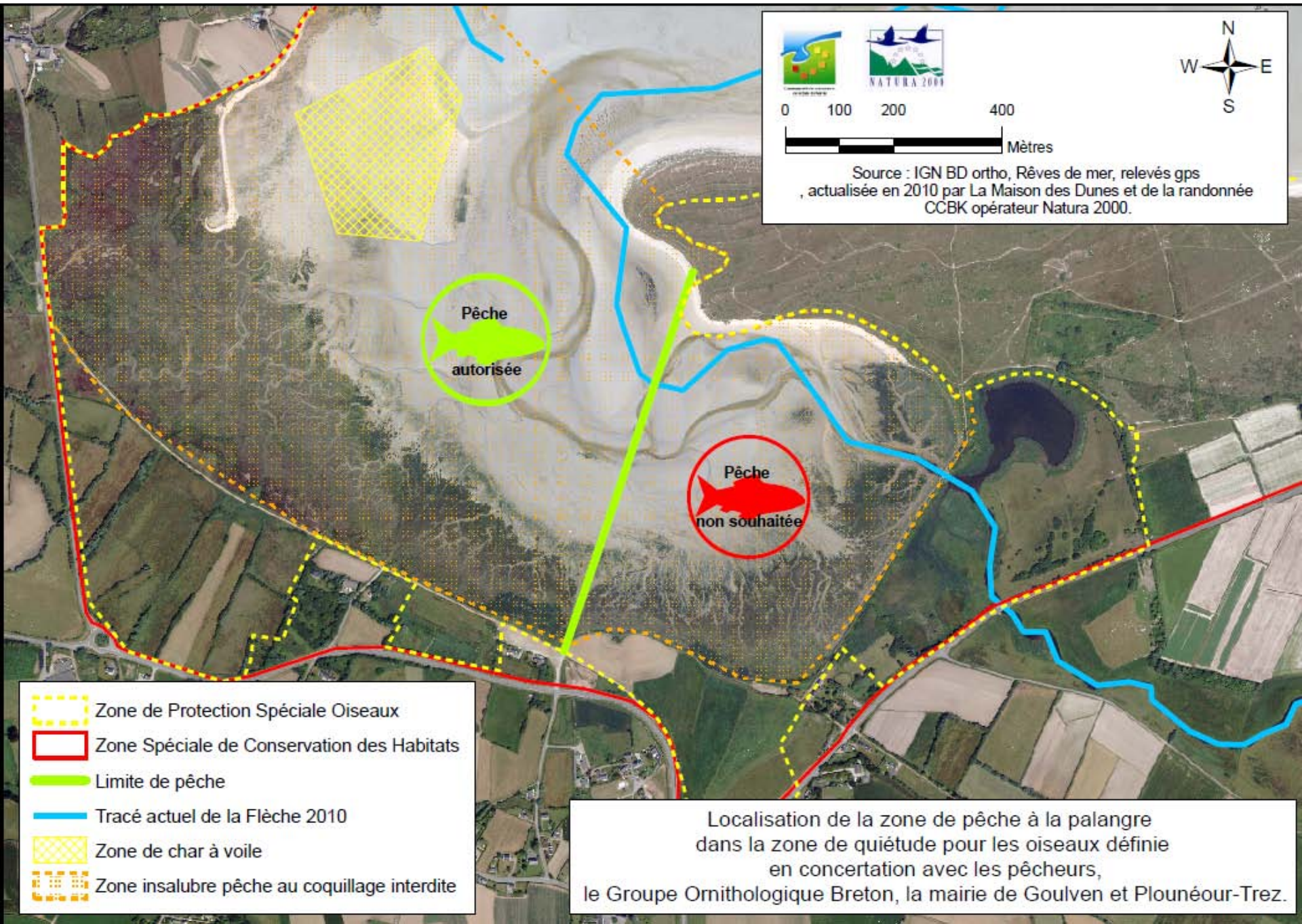
 Zone école de kite-surf

 ZSC Natura 2000 Habitat, Faune, Flore

 ZPS Natura 2000 Oiseaux







Source : IGN BD ortho, Rêves de mer, relevés gps , actualisée en 2010 par La Maison des Dunes et de la randonnée CCBK opérateur Natura 2000.

- Zone de Protection Spéciale Oiseaux
- Zone Spéciale de Conservation des Habitats
- Limite de pêche
- Tracé actuel de la Flèche 2010
- Zone de char à voile
- Zone insalubre pêche au coquillage interdite

Localisation de la zone de pêche à la palangre dans la zone de quiétude pour les oiseaux définie en concertation avec les pêcheurs, le Groupe Ornithologique Breton, la mairie de Goulven et Plounéour-Trez.

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Communiquer et sensibiliser le public et les usagers

Objectif :

Informer les usagers sur l'existence de zones de quiétude et sur la réglementation

Sensibiliser les usagers par le biais d'animations nature et de réunions publiques

Mesures :

Installer des panneaux d'information au niveau des accès

Réaliser des animations nature sur le thème de Natura 2000

Diffuser l'information sur Natura 2000

- **conception et pose de panneaux,**
- **fournir des données et des supports aux animateurs,**
- **réunions publiques, info locale, bulletins communaux, site internet**

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Mettre en œuvre et évaluer le document d'objectifs

Objectif :

Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs

Assurer la coordination de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Mesures :

Mettre en œuvre et suivre les contrats/chartes Natura 2000

Suivre l'état de conservation des habitats et des espèces, compléter les inventaires

Veiller à la prise en compte des objectifs Natura 2000

- Animation du DOCOB
- Apporter une aide à la contractualisation
- Evaluer l'efficacité des mesures, suivre l'état de conservation des habitats et des espèces

PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

Enjeu :

Maintenir, restaurer la dynamique hydro-sédimentaire

Objectif :

Assurer la compatibilité des aménagements avec la conservation des habitats et des espèces

Mesures :

**Evaluer l'incidence des travaux et des aménagements sur les habitats et les espèces du site
Natura 2000**

Définir des hauteurs d'extraction et déposer sur la plage le sable prélevé au niveau des accès

Merci de votre attention

